

Séquence n° 3. Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

L'espace méditerranéen peut être assimilé aux espaces bordiers de la mer Méditerranée (en excluant donc la mer Noire). Il dispose de caractères propres, d'ordre physique, historique ou humain qui constituent un cadre à l'intérieur duquel se développent les **INTERRELATIONS** Nord/Sud actuelles. Au sud, cet espace est assez facile à définir grâce à la présence de l'espace désertique du Sahara alors qu'au nord, les **limites** sont plus floues et font appel à de nombreux critères : physiques (climat, biogéographie avec la présence ou non de l'olivier...), historiques, humains (hinterland ou arrière-pays). La délimitation pose quelques difficultés : le Maroc et le Portugal sont-ils méditerranéens ? Quid de l'ensemble de la Turquie et de l'Égypte et d'autres pays du pourtour ? L'étude ne se fait donc pas à l'échelle des États mais les statistiques nationales englobent des espaces qui ne sont pas généralement considérés comme "méditerranéens" : le nord de la France, les parties désertiques des pays d'Afrique du Nord...

- problématique :

La Méditerranée constitue un espace de **CLIVAGE** en même temps que de **CONTACT** entre les pays du Nord et ceux du Sud. Nous étudierons comment évoluent les fortes inégalités lisibles à différentes échelles et génératrices d'échanges importants entre et à l'intérieur des façades.

- annonce du plan :

Nous verrons d'abord en quoi cette **INTERFACE** est un espace de **CLIVAGE** mais aussi de **CONTACT**. Nous étudierons ensuite l'organisation centre/périphéries de cet espace méditerranéen. Enfin, nous questionnerons les effets à moyen et long terme que génère cette **INTERFACE** et leurs prises en compte par les États riverains.

Leçon n° 1. Un espace de clivage traversé par des limites de natures multiples

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Une **INTERFACE** est un espace qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. Lorsque ces deux ensembles sont bien différenciés, on peut y observer des faits originaux relevant à la fois de l'**INTERPENETRATION** et du **CLIVAGE** : échanges de toute nature, modifications d'un ensemble par l'autre, mais aussi phénomènes de rupture, voire de fermeture. Une **INTERFACE** constitue donc une forme parmi d'autres de discontinuité spatiale. Certaines **INTERFACES** (terre/mer, montagne/plaine) reposent sur un critère physique. Mais on peut aussi appliquer ce terme à la ligne de **CONTACT** et de **CLIVAGE** entre les pays du Nord et ceux du Sud, qui ceinture une large partie de la planète et prend une force particulière au long de l'espace méditerranéen et de la **frontière** entre les États-Unis et le Mexique.

- problématique :

En quoi cet espace est-il marqué par des différences et des inégalités, des **limites** et des **frontières**, et finalement par des tensions ?

- annonce du plan :

Nous étudierons d'abord les divisions anciennes, avant de nous intéresser aux grands écarts de **développement**. Ensuite nous envisagerons les dynamiques démographiques différentes. Enfin nous analyserons les tensions géopolitiques.

1.1. Des divisions anciennes

La Méditerranée a vu naître et se développer plusieurs religions, dont les trois religions monothéistes du Livre. Ses civilisations se sont affrontées, mais ont aussi beaucoup échangé (cf. cours de seconde pour le 12^e s.) ; ces échanges ont conduit à un enrichissement culturel des différentes façades mais ne permettent pas de dire qu'il y a un espace unique et homogène. La référence à la religion comme facteur de différenciation s'avère insuffisant, général et schématique. Le recours à l'histoire et à l'anthropologie s'avère nécessaire.

1.1.1. Des divisions religieuses et linguistiques

A petite échelle, il y a deux grandes aires religieuses (Chrétienté et Islam) mais qui s'interpénètrent à plus grande échelle (en Albanie et en Bosnie par exemple). Il y a aussi une correspondance linguistique : langues du Nord d'origine indo-européenne et langues du sud d'origine chamito-sémitique. Cependant le turc est d'origine ouralo-altaïque et est écrit aujourd'hui en caractères latins (comme dans les pays fortement musulmans du Nord qui ont adopté l'alphabet latin ou cyrillique). Israël dispose d'une langue chamito-sémitique réinventée en partie au XX^e s. Israël constitue un îlot du point de vue religieux, politique et démographique. Cependant, la partie sépharade de sa population partage beaucoup de choses avec le monde arabo-musulman. Les juifs sépharades ont constitué jusqu'en 1492 un élément important d'unité en Méditerranée. Par contre l'arrivée massive des ashkénazes (russes) contribue fortement à la spécificité actuelle culturelle d'Israël.

A plus grande échelle, on constate la **fracture** méridienne au Nord de la « chrétienté indo-européenne » entre catholiques latins occidentaux et orthodoxes-slaves ou grecs-orientaux. Les alphabets grecs et cyrilliques marquent les lignes de démarcation. Dans le monde arabo-musulman et turc, la domination sunnite est grande, mais de fortes minorités chiites existent en Syrie, Jordanie, Palestine et surtout Liban. Cependant, les particularismes régionaux des sunnites sont nombreux et importants : ils déterminent surtout les traditions juridiques et les différentes applications de la loi musulmane : souplesse du hanafisme turc par exemple, opposé à l'austérité et au rigorisme du malikisme du **Maghreb**. L'absence d'autorité centrale de référence permet l'expression de nombreuses spécificités régionales. Le problème posé est celui de l'adaptation des prescriptions religieuses aux exigences de l'Etat moderne dans de nombreux pays musulmans du pourtour méditerranéen, ainsi qu'en Israël (cas des juifs intégristes).

1.1.2. Des divisions culturelles et sociétales

La **frontière** méditerranéenne est aussi et peut-être surtout un **CONFLIT** de valeurs, une opposition des liens entre structures anthropologiques et systèmes politiques.

La culture musulmane aspire à la fois à l'unité et se montre perméable à la fragmentation. Le système de l'endogamie (mariage dans une même famille) engendre un sentiment aigu de l'égalité des hommes et du genre

humain, mais il engendre un repliement endogamique au niveau des familles qui fait des sociétés musulmanes une juxtaposition de familles plutôt qu'une communauté d'individus. Telle est la structure de la communauté des croyants (Oumma) qui s'oppose à l'idée européenne de la nation, collection d'individus plutôt que de familles. Le système politique qui découle de telles sociétés est défini, au Nord, au mieux comme « clientélisme », au pire comme « corruption ». Certains journalistes les qualifient parfois aussi de « démocraties » ou de « dictocraties ».

De leur côté, les régions Nord de la Méditerranée se caractérisent par le primat accordé à l'individu dans l'échelle des valeurs. Ce processus « d'individuation » n'est pas absent du monde musulman (la montée du sport et des « régimes alimentaires » montrent les effets de la globalisation ou « mondialisation »). Mais cette montée de « l'individuation » explique que, en particulier dans une dynamique individuelle de la religion, contre les parents et la famille, se développe l'adoption du voile.

En conclusion l'**INTERFACE** méditerranéenne **Nord / Sud** opposerait d'abord des systèmes de valeurs qui dans le cadre de la **mondialisation** d'une part et de l'évolution des systèmes politico-culturels des pays du Sud engendrent à la fois des oppositions Nord/Sud, mais aussi des **CONFLITS** internes dans les différents pays.

1.2. De grands écarts de **développement**

1.2.1. Une opposition entre les membres de l'UE et les autres

On constate d'importants écarts de **développement** (repérables à l'aide de différents indicateurs démographiques, sociaux, économiques) entre les États du nord d'une part, de l'est et du sud d'autre part de la Méditerranée. Il y a bien là un espace de **CLIVAGE** entre richesse et pauvreté.

Le PIB révèle des écarts de richesse importants entre le Nord-Ouest et les PSEM (Pays du Sud et de l'Est Méditerranéen), en fait entre les États qui appartiennent à l'UE et les autres. Les premiers sont intégrés à l'économie-monde, les autres sont en marge.

Ces écarts se retrouvent au niveau du **développement**. La carte de l'IDH montre les mêmes groupes d'États avec même certains États en dessous de la moyenne mondiale.

1.2.2. Une **limite** à nuancer

Toutefois cette opposition mérite d'être largement nuancée. Le versant européen comprend des régions pauvres (**Balkans**) et à l'inverse le versant méridional ou oriental présente différentes formes de richesse (Israël, Libye).

1.2.3. Typologie du **développement**

Si on essaie de recouper les deux indices (le PIB/hab à parité de pouvoir d'achat et l'IDH), on obtient les 3 groupes suivants :

- le Nord riche (PIB/hab/ppa > 20 000 \$ et IDH > 0,900) : Italie, Espagne, régions Languedoc Roussillon, PACA, Corse ; on peut y ajouter le Nord périphérique (PIB/hab/ppa > 17 000 \$ et IDH > 0,800) : Portugal, Grèce, Slovénie, Israël, Malte

- un groupe intermédiaire ou en transition (PIB/hab/ppa > 6 000 \$ et IDH > 0,700) : Bosnie, Croatie, Macédoine, Turquie, Algérie, Tunisie, Libye, Chypre (pour comparer avec d'autres espaces : Chili, Mexique, Malaisie, Brésil, pays émergents ou intermédiaires)

- le Sud (PIB/hab/ppa > 3 000 \$ et IDH > 0,600) : Maroc, Égypte, Liban, Syrie, Albanie, Serbie (pour comparer avec d'autres espaces : Gabon, Indonésie). Le Sud réel concerne des États non méditerranéens (PIB/hab/ppa < 2 000 \$ et IDH < 0,510) comme le Mali, Sénégal, Soudan, États sahéliens.

1.3. Des dynamiques démographiques différentes

1.3.1. Au Nord

Le Nord a pour l'essentiel achevé sa transition démographique. Certains États n'assurent plus le renouvellement des générations.

Le Nord a une population âgée en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la réduction des naissances. Il va se trouver rapidement dans une situation où les actifs ne seront plus assez nombreux.

1.3.2. Au Sud et à l'Est

Le Sud et l'Est sont en phase 2 de la transition démographique : la mortalité baisse, la natalité baisse, mais reste supérieure à la mortalité : l'accroissement naturel est donc encore élevé.

Le Sud et l'Est ont une population jeune en raison de leur dynamisme démographique. Ils n'arrivent pas à fournir du travail à l'ensemble de sa population.

1.3.3. Des cas particuliers

Mais il existe des cas particuliers : le Liban et Chypre sont en phase post-transitoire alors qu'ils sont au Sud. Israël et la Tunisie ont quasiment achevé leur transition démographique. La Palestine conserve une très forte croissance démographique avec encore près de 6 enfants par femme.

1.4. Des tensions géopolitiques

Les **CONFLITS** et les tensions sont anciens et nombreux. Ils se combinent souvent entre eux mais peuvent être regroupés en 3 types. De plus certains pays sont mis à l'écart : « Etats voyous » (Syrie), Egypte (terrorisme).

1.4.1. **CONFLITS** politiques et religieux (la **limite** étant parfois difficile à cerner)

- > entre Etats avec des tensions aux **frontières** : Grèce-Turquie (Chypre et la Ligne Attila ou Ligne verte), **Balkans** (ex-Yougoslavie), Palestine, Jérusalem, Espagne avec Gibraltar, enclaves de Ceuta et Melilla avec Maroc.
- > dans les Etats :
 - . instabilité avec les stigmates de la décolonisation : Algérie.
 - . **CONFLITS** ethniques : Kabyles, Berbères, Kurdes.
 - . nationalisme ou régionalisme : Espagne (Catalogne), Italie (Padanie).

1.4.2. **CONFLITS** économiques et sociaux

- > entre les pays avec des écarts de richesses qui attisent les convoitises, renforcent le culte de « l'Eldorado », renvoient à des représentations positives et donc génèrent des flux.
- > dans les Etats avec d'autres écarts de richesses : villes-campagnes, montagnes-plaines littorales, riches-pauvres.

1.4.3. **CONFLITS** pour les ressources

- > entre les Etats pour les hydrocarbures, l'eau (Tigre-Euphrate, Jourdain, Nil : grandes zones hydroconflictuelles).
- > dans les Etats, entre utilisateurs industriels, agriculteurs, touristes... d'où des risques pour l'environnement.

Conclusion

- réponse à la problématique :

On le voit, la Méditerranée est un espace marqué par de nombreuses tensions, dont les plus vives ne sont pas forcément les plus visibles.

- ouverture du sujet :

Est-ce à dire que les **CONFLITS** l'emportent sur les autres échanges ?

Leçon n° 2. Un espace de contact marqué par des échanges de natures multiples

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Les flux actuels en Méditerranée s'inscrivent dans une longue tradition d'échanges favorisée par la présence maritime qui explique la forte **littoralisation** et l'abondance des villes portuaires : migrations temporaires ou définitives, de nature économique ou politique, déplacements touristiques, flux de marchandises, investissements financiers, échanges culturels.

- problématique :

En quoi ces flux de nature très variée mais fondamentalement dissymétriques tirent-ils leur origine des contrastes de **développement** entre les deux rives de la Méditerranée ?

- annonce du plan :

Nous analyserons d'abord les mouvements migratoires comme la conséquence du **développement** inégal. Ensuite nous nous intéresserons à la Méditerranée comme espace touristique au service des plus riches. Enfin nous étudierons le déséquilibre des échanges économiques, financiers et culturels.

2.1. Les mouvements migratoires, conséquence du **développement** inégal

2.1.1. Des flux surtout Sud/Nord

Les déséquilibres économiques entraînent d'importants flux migratoires Sud/Nord.

Les mouvements Sud/Nord se font en priorité vers les pays qui ont des liens avec le pays de départ, en raison de liens familiaux établis dans ces pays par les migrants (importance des structures communautaires) et pour des raisons linguistiques : **Maghreb** (France), Libye (Italie), Turquie (Allemagne), Egypte (Royaume-Uni).

Cette concentration géographique se retrouve à l'échelle locale : concentration des populations de certaines zones des pays dans certaines régions du pays d'accueil. Mais on assiste au déclin des couples migratoires hérités de l'histoire (ex : ex-colonie/ex-métropole, comme l'était le couple **Maghreb**/France des années 1960-70).

On assiste à la diversification des champs migratoires (aire d'extension d'une population de migrants hors de leur pays d'origine) vers d'autres pays européens que les anciens colonisateurs : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suède constituent de nouvelles destinations (l'espace de Schengen favorise cette diversification). On assiste aujourd'hui à la création de diasporas comme la diaspora marocaine : 1,6 millions de Marocains vivent dans 15 pays différents.

2.1.2. Différents types de flux

On distingue trois origines majeures aux mouvements migratoires qui affectent le bassin méditerranéen : mouvements économiques (et regroupement familial à partir des années 1970), ethniques ou conjoncturels (Algérie, **Balkans**, Proche-Orient). Si les migrations politiques existent, elles sont minoritaires par rapport aux migrations économiques.

Par rapport à l'espace méditerranéen, on constate plusieurs formes de migrations :

- les migrations strictement méditerranéennes : par exemple Maroc-Espagne ; Maroc-France ; Libye-Italie.
- les migrations dissymétriques sont en essor : pays méditerranéen au sud vers un pays d'Europe du Nord, pays subsaharien vers un pays européen méditerranéen du Nord
- les migrations de transit restent minoritaires : d'un pays subsaharien vers un pays d'Europe du Nord (l'Espagne et l'Italie sont en première ligne, par leur proximité et en raison aussi de leur démographie).

Le poids des migrations clandestines est aussi à relever. Les flux de clandestins viennent souvent de pays situés en dehors du monde méditerranéen (hormis l'Albanie). Il y a trois plaques tournantes de l'immigration clandestine : l'Italie, la Turquie, l'Espagne. Cet essor considérable des mouvements migratoires clandestins s'explique par le fait que les législations européennes deviennent de plus en plus restrictives pour compenser l'élargissement de l'espace de Schengen. Par définition, les chiffres sont très difficiles à cerner, les seules statistiques fiables sont celles des reconductions à la **frontière**. Et elles sont en augmentation constante : 94000 en Espagne, 46000 au Royaume-Uni, 9000 en France, 4500 en Allemagne, 2500 en Italie. L'immigration clandestine coûte cher, sur le plan économique et surtout en vies humaines. Elle est organisée en réseaux. Des mesures draconiennes ont été prises pour lutter contre l'immigration clandestine en particulier de la part des 5 pays les plus concernés qui ont harmonisé leur législation dans ce domaine. Mais ces mesures montrent leurs **limites** par le nombre de reconductions à la **frontière** qui est en constante augmentation ; il est nécessaire de trouver de nouvelles formules.

2.1.3. Les Etats face à la question migratoire

Au niveau des Etats, on peut distinguer 6 cas :

- La France méditerranéenne : reçoit, sert de transit vers le nord, n'envoie pas
- Espagne, Portugal, Italie, Grèce (pays méditerranéens de l'UE) : il y a toujours un mouvement du sud de ces pays vers le nord et vers les villes, mais ce mouvement a ralenti et a tendance à s'inverser. Ces pays se trouvent face à une immigration venue du sud et illégale, posant des problèmes de surveillance, le littoral étant une **INTERFACE** difficile à surveiller
- **Maghreb**, Turquie, Liban sont des pays de départ et des pays de transit pour le **Maghreb** depuis l'Afrique occidentale, pour la Turquie, depuis les régions kurdes et l'Asie centrale. Espace marqué par des migrations politiques (Algérie, Kurdes, Liban (un peu moins))
- Des flux sud-sud vers la Libye qui a offert des emplois à certaines périodes, reçoit puis renvoie les gens. A partir de l'Egypte dont une partie de la population cherche à partir vers le Moyen Orient ou vers la Libye, peu vers la rive nord.
- Des flux nord-nord à discuter, essentiellement des départs de l'ex Yougoslavie vers l'Allemagne, la France, la Suisse, la Grèce. Ce sont des flux qui sur la carte apparaissent comme des flux nord-nord, mais à discuter, puisqu'il s'agit peut-être de pays du sud
- Israël et la Palestine : un cas différent, puisque tout juif peut demander à revenir sur le territoire et que les mouvements des Palestiniens sont complexes. Mais il ne s'agit pas d'une logique nord-sud.

2.2. Un espace touristique au service des plus riches

2.2.1. Le premier bassin touristique de la planète

La Méditerranée est le premier bassin touristique de la planète : 150 à 200 millions de touristes, soit 30 à 40 % de l'accueil et 1/3 des recettes mondiales. Ce fait est lié à la conjonction de plusieurs atouts :

- la conjonction « Mer + soleil + sécheresse estivale » a favorisé le tourisme balnéaire estival, mais aussi hivernal (c'est même le tourisme hivernal qui s'est développé le premier). Y sont liés le tourisme sportif et le tourisme de croisière. Cette forme de tourisme domine largement.

- un berceau de civilisations (tourisme patrimonial ou culturel vers les monuments et les villes)

Mais le tourisme n'est pas un élément totalement lié à la situation d'**INTERFACE**. Seule une partie du tourisme balnéaire est un tourisme d'**INTERFACE** : certains touristes du Nord allant chercher au sud des tarifs plus compétitifs.

2.2.2. Le Nord, premier concerné

L'ancienneté et la continuité des aménagements touristiques du nord-ouest méditerranéen contraste avec le caractère récent et discontinu des aménagements de l'est méditerranéen et avec la rareté des aménagements au sud.

Le tourisme concerne essentiellement le Nord, qui est l'émetteur et le récepteur principal de flux touristiques : 33% des touristes vont en France (mais pas tous sur les rives méditerranéennes), les 2/3 vont sur l'**Arc latin** (nord-ouest) et la Grèce. La côte dalmate est en train de faire un effort considérable pour attirer les touristes qui avaient désertés durant la guerre ; c'est surtout le domaine des Européens de l'Est, aux moins grands revenus.

Cette suprématie de la rive nord s'explique par plusieurs facteurs :

- Une plus grande proximité des foyers émetteurs.
- Une facilité d'accès liée à la présence de réseaux autoroutiers et d'aéroports importants.
- Une tradition et des aménagements touristiques plus anciens.
- Une stabilité politique.
- Un meilleur équipement en quantité et en qualité.

2.2.3. Le tourisme dans les PSEM

Dans les PSEM, on observe deux destinations littorales majeures pour le tourisme international : la Tunisie et la Turquie. Mais il existe aussi un tourisme national non négligeable et en plein essor en Algérie, Libye, Liban, Syrie. Israël subit les contrecoups de l'instabilité politique.

Dans ces Etats, le tourisme est une importante source de revenus. Il permet aussi des **CONTACTS** entre les populations Nord/Sud. Ces **CONTACTS** donnent une image du Nord qui participent à l'alimentation des flux migratoires.

Enfin, il entraîne parfois une défiguration des paysages par le béton : on parle de marbellisation.

2.3. Des échanges économiques, financiers et culturels déséquilibrés

2.3.1. Flux commerciaux et secteurs portuaires

La Méditerranée a toujours été caractérisée par des flux commerciaux conséquents. Mais ce phénomène n'a pas toujours la même ampleur, il y a eu des périodes plus marquantes que d'autres (la période romaine, le XII^{ème} siècle, la Renaissance, la deuxième moitié du XX^{ème} siècle). En effet, la Méditerranée a toujours été un carrefour commercial important par ses ouvertures : ouverture vers l'Asie centrale et la Chine (route de la soie) par Istanbul et le Moyen-Orient, ouverture vers le Monde indien et la Chine par Suez, ouverture vers l'Afrique noire par la vallée du Nil et la Libye, ouverture vers l'Afrique occidentale, les Amériques et l'Atlantique nord via Gibraltar, ouverture vers les Flandres et les plaines d'Europe du Nord via la vallée du Rhône. Le commerce est florissant en raison de la complémentarité des produits : peaux, draps, armes d'Europe du Nord ; épices, esclaves d'Afrique ; épices, esclaves, soie de Chine et d'Orient. La Méditerranée a donc toujours été une **INTERFACE** entre l'orient et l'occident, une **INTERFACE** Est/Ouest plus que Nord/Sud.

Les flux de matières premières dominent dans le sens Sud-Nord. Ils assurent ainsi l'essentiel (90%) des exportations de la Libye et de l'Algérie.

Les flux alimentaires et de produits manufacturés à forte valeur ajoutée dominent dans le sens Nord-Sud.

En fait les flux de transit sont les plus importants : 80% du trafic, avec plusieurs formes de transit : transit uniquement maritime, transit entre espaces non méditerranéens du sud et des espaces non méditerranéens du Nord.

Les échanges des pays du Sud se font essentiellement avec l'Union Européenne : les pays du **Maghreb** assurent 60% de leurs échanges avec l'UE et se trouvent en situation de dépendance économique vis à vis de l'UE.

Les échanges Sud/Sud sont minoritaires : on parle de **verticalité des échanges**. Mais il n'y a pas de dépendance du Nord vis à vis du Sud.

Il existe 4 secteurs portuaires majeurs, ils sont tous situés au Nord, ce qui traduit bien l'inégalité des façades :

- Marseille-Fos assure 30 % des flux du Nord. C'est un renouveau récent, mais Marseille est le 1^{er} port français aujourd'hui. Par contre, une grande partie du trafic consiste en du transit vers l'Europe du Nord. Aujourd'hui Marseille est un hub : aéroport (2^e français pour le fret, 3^e pour les passagers) + TGV (3 heures de Paris) + port.

- Gênes-Livourne-Savone-La Spezia : 25%

- Venise-Trieste-Ravenne : 25%

- Barcelone-Tarragone-Valence : 20%

Le reste joue un rôle mineur.

Mais on assiste à la montée des ports de porte-conteneurs d'Algesiras (Espagne) et Gioia-Tauro (Italie) qui redistribuent les conteneurs dans toute l'Europe du Nord.

2.3.2. Les échanges de capitaux

Les échanges de capitaux sont en sens inverse. Ils consistent en paiements et en investissements de délocalisation. Dans les échanges financiers, il ne faut pas oublier les envois d'argent des travailleurs migrants (remises).

2.3.3. Les échanges culturels

Au niveau culturel, les **CLIVAGES** ne correspondent pas avec la Méditerranée. La présence de plusieurs **aires de civilisation** en Méditerranée, héritées d'un riche passé, confère des caractères particuliers aux échanges culturels actuels entre le nord et le sud ou entre l'ouest et l'est de l'espace méditerranéen. Mais les mêmes civilisations se retrouvent tout autour de la Méditerranée. L'islam est aujourd'hui largement présent sur la rive nord, alors que la rive sud connaît une occidentalisation rapide (le pays le plus transformé est la Tunisie, très occidentalisé). Il y a des liens privilégiés entre la France et le **Maghreb**, l'Italie et la Libye, la France et l'Égypte ou le Liban, mais ces relations privilégiées s'estompent par l'américanisation de tous les échanges culturels, au nord comme au sud.

Conclusion

- réponse à la problématique :

Il est important de souligner l'ampleur des échanges en Méditerranée. Ceux-ci sont très liés à la position d'**INTERFACE** de cet espace. Les mouvements migratoires sont la conséquence du **développement** inégal. Le tourisme est au service des plus riches et les échanges économiques, financiers et culturels sont largement déséquilibrés.

- ouverture du sujet :

Quel type d'organisation entraînent ces **CLIVAGES** et **CONTACTS** ?

Leçon n° 3. Une organisation de l'espace de type centre/périphéries

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Lorsqu'on pense à une **INTERFACE** Nord/Sud, on imagine une relation de type centre/périphérie. Qu'en est-il en Méditerranée ?

- problématique :

Ne convient-il pas de relativiser l'opposition Nord/Sud ou du moins de la préciser ?

- annonce du plan :

Nous verrons d'abord en quoi cette espace est une **INTERFACE** dédoublée. Nous étudierons ensuite les inégalités à l'intérieur des façades. Enfin, nous questionnerons l'importance récente du fait urbain.

3.1. Une **INTERFACE** dédoublée

L'**INTERFACE** méditerranéenne est cependant d'un type particulier dans la mesure où elle n'est pas linéaire (à la différence de la **frontière** États-Unis/Mexique) mais dédoublée, en associant une rive appartenant aux pays du Nord et une rive partie intégrante des pays du Sud, qui présentent certes quelques traits communs mais aussi beaucoup de différences. L'espace méditerranéen est un espace complexe marqué par de nombreuses inégalités à différentes échelles. Il s'agit bien d'une **INTERFACE** Nord/Sud, mais l'imbrication des situations fait que la **limite** ne passe ni en pleine mer, ni à proximité d'un littoral quelconque ; elle est complexe, sinueuse, parfois multiple.

3.1.1. Une zone de **CONTACT** indirecte

La présence de l'élément maritime constitue une coupure certaine de 200 km à 700 km.

3.1.2. Une zone de **CONTACT** discontinue

La France a, par exemple, plus de liens avec le **Maghreb** qu'avec les **Balkans**. Il n'y a pas de linéarité des liens. Il n'existe pas vraiment une rive globale mais une rive nord et une rive sud.

3.1.3. Une zone de **CONTACT** complexe à différentes échelles

. continentale : la rive nord est en périphérie de l'espace européen (géographiquement et économiquement) et la rive sud constitue un îlot de richesses en périphérie du continent africain.

. à l'échelle du bassin : gradient nord/sud alors qu'Israël est plutôt un pays du nord, exemple aussi de l'Albanie qui a les mêmes indicateurs économiques que la Tunisie. Un autre gradient est/ouest souvent négligé opposerait l'UE aux **Balkans** et le **Maghreb** au **Machrek**. En fait il n'y pas un espace méditerranéen mais plutôt des espaces.

. à l'échelle régionale : montagne/plaine littorale, villes/campagnes, entre les villes, à l'intérieur des villes (entre les quartiers) + le cas des enclaves touristiques.

3.2. Des inégalités à l'intérieur des façades

3.2.1. Au Nord

La façade nord a connu une mise en valeur récente. On parle de **développement anisotrope** : pendant longtemps, le littoral a été malsain (paludisme dans les plaines littorales en raison de la conjonction chaleur-eau stagnante jusque dans les années 1950). La façade nord s'est développée récemment, entre le 19^{ème} s. et aujourd'hui pour certaines régions :

- le **développement** de l'agriculture commerciale au 19^{ème} s. a obligé les populations à descendre en plaine pour se rapprocher des voies de communication.

- la colonisation a poussé à l'industrialisation des ports (Marseille)

- il a fallu disposer des moyens d'éradication des moustiques.

Ainsi, le **développement** de la côte languedocienne date des années 1960 ; de l'Espagne, des années 1980 ; de la Grèce est en cours.

De ce fait, il reste des zones vides autour de pôles de **développement** de taille variable. Les îles sont généralement en repli par rapport au continent. Il reste des zones sous développées sur la côte Nord, y compris dans l'**Arc latin** : Andalousie, Sicile, Sardaigne sont des "Suds" dans les "Nords". Ces zones sont des zones de départ.

3.2.2. Au Sud et à l'Est

La façade des PSEM s'est développée encore plus récemment. Les villes principales ne sont pas toutes sur la côte (Égypte, Israël, Syrie). L'industrialisation est peu poussée, récente, basée sur l'exploitation des matières premières, donc peu diversifiée (industries lourdes). Certains plans de **développement** industriel ont été des échecs cuisants (Algérie dans les années 1980). Le tourisme s'implante de façon très ponctuelle à proximité des points d'entrée dans le territoire : ports, mais surtout aéroports. De plus la situation politique de certains états a bloqué le **développement** touristique durant de longues années (Libye, Algérie, Liban). En conséquence, de nombreux espaces restent en marge du **développement** soit car ils ne sont pas peuplés, soit par mal-développement : des pans entiers du littoral, certains quartiers des villes.

3.3. L'importance récente du fait urbain

3.3.1. Un repli ancien

La ville est un phénomène ancien du pourtour méditerranéen : les civilisations antiques sont des civilisations urbaines, la Renaissance a vu la domination de la méditerranée orientale par des villes italiennes. Mais la Révolution industrielle a marginalisé l'espace méditerranéen, et toutes ses villes ont connu un repli significatif aux 18^{ème}, 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. Lorsqu'il n'y a pas repli démographique, il y a un repli économique : la ville méditerranéenne de l'Âge industriel est une ville dépendante.

3.3.2. La renaissance urbaine

La renaissance urbaine date des années 1950. A cette époque on ne compte que 9 villes millionnaires dans l'espace méditerranéen (6 au Nord, 3 au Sud). Ce sont essentiellement l'envol démographique et la crise des sociétés rurales méditerranéennes qui a conduit à un essor démographique urbain considérable au cours du dernier demi-siècle. Aujourd'hui elle compte 24 villes de plus d'1 million d'habitants dont 2 de plus de 10 millions : Le Caire et Istanbul. Mais les villes du Sud doivent leur croissance plutôt à l'accroissement naturel ; celles du Nord, plutôt en raison de phénomènes de **polarisation (métropolisation)**.

Conclusion

- réponse à la problématique :

Nous sommes donc dans un espace marqué par un double gradient **Nord / Sud** et ouest / est.

- ouverture du sujet :

Le récent développement d'une Union pour la Méditerranée pose la question des liens à développer entre les différents riverains.

Leçon n° 4. Des effets positifs à développer ? Des liens à renforcer ?

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Le phénomène d'**INTERFACE** a des effets majeurs sur les sociétés et les territoires. La présentation de ce thème d'étude ne peut donc se réduire à une analyse démographique ou économique. Il y a des effets spatiaux.

- problématique :

Peut-on imaginer un **PARTENARIAT** susceptible de résoudre les tensions et les effets négatifs entre les riverains ?

- annonce du plan :

Nous verrons d'abord les conséquences spatiales à grande échelle et des effets sur les sociétés. Nous étudierons ensuite le mythe de l'unité et l'absence réelle d'organisation régionale. Enfin, nous questionnerons le rôle de l'UE : forteresse ou partenaire ?

4.1. Des conséquences spatiales à grande échelle et des effets sur les sociétés

4.1.1. Les principaux effets : littoralisation, polarisation et anisotropisme

les facteurs essentiels de la **littoralisation** sont les activités liées au commerce maritime et aux ports, le tourisme et le phénomène d'**héliotropisme** ou « **effet sud** » observable dans les pays du Nord. Ainsi dans l'**Arc latin** (nord-ouest de la Méditerranée), plus de 60 % de la population vit à moins de 10 km de la mer. Il s'agit d'un phénomène récent et qui s'accroît ; dans le passé, les sociétés méditerranéennes étaient, le plus souvent, peu tournées vers la mer, sauf exceptions. Cette **littoralisation** discontinue s'organise autour de deux formes spatiales complémentaires : la **polarisation** autour des grandes métropoles urbaines et une anisotropie littorale croissante, c'est à dire d'un **développement** qui s'opère de manière axiale le long du littoral. Ces phénomènes touchent aussi le Sud (**Maghreb** par exemple)

4.1.2. D'autres effets

- la modification de l'organisation de l'espace des pays de la rive Sud (ex. : abandon de certains terroirs du fait des migrations),

- la création d'espaces nouveaux (ex : stations touristiques tunisiennes ou turques, zones franches, zones de cultures irriguées pour l'exportation dans les plaines marocaines).

Il y a aussi des effets sur les sociétés :

- les effets démographiques et financiers de l'émigration : modifications de l'habitat rural grâce à l'argent des émigrés dans les montagnes maghrébines ; ce rapatriement d'argent porte le nom de remises.

- les flux humains Sud-Nord (travail) et Nord-Sud (tourisme) créent une situation de confrontation culturelle.

4.2. Mythe de l'unité et absence d'organisation régionale

4.2.1. Une unité à discuter

La Méditerranée est marquée par le mythe de l'unité. Cela tient d'abord à son milieu physique (dualité mer/montagne) qui renforce l'idée de bassin et pousse les sociétés à regarder côté mer plutôt que côté montagne. De plus, la Méditerranée a vu naître plusieurs grandes civilisations, dont certaines ont marqué l'ensemble du pourtour (Rome) ; cela est à l'origine de l'idée qu'il s'agit d'un espace homogène. Enfin, l'importance du fait urbain a longtemps été considéré comme un fait d'unité essentiel de la Méditerranée, or l'importance des taux d'urbanisation est un fait récent, et qui ne se retrouve pas que sur le pourtour méditerranéen. Se pose donc la question d'une construction économique, politique et culturelle méditerranéenne. Cette union n'existe pas et est difficile à définir car c'est un espace de tensions, très (trop ?) polarisé par l'UE, dans lequel le poids des héritages est fort et où les pays du Sud ne sont pas regroupés dans des organisations régionales abouties.

4.2.2. Les organisations de rencontres et coopération

Les organisations de rencontres et coopération montrent ces oppositions Nord/Sud, mais aucune n'est spécifiquement méditerranéenne :

- au Nord : Union Européenne : France, Italie, Grèce, Espagne, Malte, Slovénie, Chypre (partie grecque) ; OTAN : France, Italie, Espagne, Grèce, Turquie.

- au Sud : Union du **Maghreb** Arabe : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye ; Ligue des Etats Arabes : Egypte, Liban, Syrie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc ; Organisation de l'Unité Africaine : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte. A noter que l'Organisation de la conférence islamique accueille l'Albanie depuis 1992. A noter aussi que Israël ne fait partie d'aucun ensemble, confirmant ainsi son statut d'îlot.

4.2.3. Les rapprochements avec l'UE et avec les Etats-Unis

Pour se développer, la plupart des Etats du Sud de la Méditerranée cherchent à se rapprocher de l'UE, d'autres (comme Israël), des Etats-Unis. En avril 2002, le royaume chérifien du Maroc est devenu le 5^e pays dans le monde et le 2^e pays arabe (après la Jordanie) à signer un accord de libre-échange (FTA, Free Trade Agreement) avec Washington.

4.3. Rôle de l'UE : forteresse ou partenaire ?

4.3.1. La prise en compte du Sud

Au départ plutôt centrée sur l'Europe rhénane, l'Union Européenne s'est progressivement ouverte à des États européens du Sud (péninsule ibérique, Grèce), puis à des îles méditerranéennes (Malte, Chypre) mais a privilégié clairement l'Europe de l'Est. Les pays du Nord ont cependant compris que le problème de l'immigration ne pouvait pas être abordé seulement sur la façade nord mais devait être approché globalement ; ils portent un intérêt croissant aux Etats qui sont en première ligne maintenant : pays du **Maghreb** (Maroc), Libye, Turquie. Des accords sont passés avec ces Etats de façon à ce qu'ils renforcent leurs contrôles aux **frontières**. Plus qu'un avant-poste de l'Europe du Nord, l'Europe du Sud a en quelque sorte joué le rôle d'une « zone tampon », avec une articulation entre émigration et immigration : ces pays (Espagne, Portugal, Grèce, Italie) sont passés très tard et très rapidement du statut de pôles d'émigration, ce qu'ils ont été durant un siècle, à celui de réceptacles de l'immigration.

4.3.2. Des **PARTENARIATS** croissants

De plus, ces mouvements migratoires doivent être traités au niveau de leurs causes et pas uniquement de leurs conséquences. En attendant d'éventuels élargissements futurs, notamment vers la Turquie, l'Union européenne développe, en particulier avec le processus de Barcelone (1995), une politique de partenariat ou **CO-DEVELOPPEMENT**, favorable au libre échange, avec nombre de pays de la rive sud et est : zone Euromed, projet d'une organisation de libre échange avec les pays concernés (12 sauf la Libye) pour 2010. Le sommet de Tunis (décembre 2003) a mis en place un dialogue « 5 + 5 » entre les pays de l'**Arc latin** et du **Maghreb**. De plus, il faut les aider à trouver et/ou maintenir une stabilité politique (efforts diplomatiques en direction de la Libye, de l'Algérie, du Proche-Orient). La PEV, Politique Européenne de Voisinage, vise à éviter que le **CLIVAGE** entre pays de l'UE et ses voisins ne soit trop fort ; elle ne concerne pas que le monde méditerranéen, mais celui-ci en bénéficie.

Le 12 mai 2004 ont été définies les grandes orientations de la PEV. Elle ne concerne pas tous les Etats du pourtour méditerranéen : Maroc, Tunisie, Jordanie, Palestine, Israël. Des négociations sont en cours avec l'Egypte, le Liban, la Libye et l'Algérie. Les actions sont de différents ordres :

- proposition d'assistance pour aligner la législation et la réglementation sur celles de l'UE, afin d'améliorer l'accès au marché intérieur,

- proposition de participation à un certain nombre de programmes communautaires, notamment dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'environnement,

- stimulation de la coopération sur les questions de gestion des **frontières**, de mouvements de population, de trafic d'êtres humains, de criminalité organisée, de blanchiment de capitaux et de criminalité financière et économique,

- amélioration des liens avec l'UE dans les domaines de l'énergie, des transports et des technologies de l'information,

- intensification du dialogue et de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive et en matière de résolution des **CONFLITS** régionaux.

Le secteur privé investit aussi davantage vers ces Etats : délocalisations, ou implantations de sociétés industrielles (composants électroniques) ; idem pour les services : centres d'appels, sociétés d'assurances... D'autant que ces pays créent par exemple des exonérations d'impôts. L'exemple des (Systèmes Productifs Locaux) pose la question d'un mode spécifique de **développement** méditerranéen : ne s'agit-il pas en fait de simples maquiladoras ? Au Maroc ou en Tunisie, les populations sont jeunes, bien éduquées et parlent français sans accent avec un peu de formation, le coût de la main d'oeuvre est peu élevé, la proximité de l'Europe est importante.

4.3.3. Des effets durables ?

Toutefois, même si la classe moyenne se renforce et si on assiste à une amorce d'évolution politique, ces évolutions n'ont pas encore permis de réduire la **fracture** interne de ces Etats. Au vue de la fragilité des structures régionales, de la faible attractivité de la région, de sa structure très éclatée aux graves problèmes structurels, des enjeux sociaux et démographiques et des multiples tensions géopolitiques internes et externes qui la traversent, on peut douter que l'adoption d'un modèle ultra-libéral promu par les organismes internationaux (FMI, Banque mondiale) et l'Union européenne soit en mesure de résoudre durablement les problèmes de la région.

Conclusion du chapitre

- réponse à la problématique :

Plus que des lieux de rupture ou de **CONTACTS**, la Méditerranée et ses rives sont des espaces intermédiaires : la rive nord de la Méditerranée constitue un « Sud du Nord », moins développé que l'Europe du nord-ouest, alors que les pays au sud de la Méditerranée sont plus riches que l'Afrique au sud du Sahara, et constituent un « Nord du Sud ». Il s'agit bien là d'un espace intermédiaire entre des pays plus développés au nord et les pays les moins avancés au sud. Il est difficile de mettre une coupure dans un espace intermédiaire. La vraie coupure, c'est le Sahara (ou le milieu de la rive nord). C'est la même chose si on observe un gradient ouest / est : on a un espace intermédiaire, de la France à l'Egypte en passant par l'Italie, la Grèce et la Turquie.

Fiche bilan - Séquence n° 3 : **Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen**

Notions de base :

**INTERFACE
INTERPENETRATION / INTERRELATIONS
CLIVAGE / CONTACT / CONFLIT
PARTENARIAT ou CO-DEVELOPPEMENT**

Notions secondaires :

**mondialisation
développement / Nord / Sud
frontière / limite / fracture
aire de civilisation
héliotropisme ou « effet sud »
littoralisation
polarisation / métropolisation
dissymétrie des flux / verticalité des échanges
développement anisotrope
Arc latin
Maghreb / Machrek
Balkans**

Vocabulaire spécifique :

langues indo-européennes / chamito-sémitiques
Chrétienté / Islam
transition démographique
endogamie / exogamie
regroupement familial
champ migratoire
clandestin
diaspora
espace Schengen
remises
marbellisation
Ligne Attila ou Ligne verte
zones hydroconflituelles
zone Euromed
processus de Barcelone

Sigles :

PSEM
PEV
SPL

Cartes thématiques :

- relief et climat
- densités de population et villes
- PIB et IDH
- indice synthétique de fécondité
- structures linguistiques, religieuses et familiales et minorités
- inégal accès à l'eau
- zones de conflit

Repères spatiaux :

la mer Méditerranée, le nom de la vingtaine d'Etats méditerranéens, le Nord riche (Italie, Espagne, régions Languedoc Roussillon, PACA, Corse) et périphérique (Portugal, Grèce, Slovénie, Israël, Malte), les régions intermédiaires ou en transition (Bosnie, Croatie, Macédoine, Turquie, Algérie, Tunisie, Libye, Chypre), le Sud (Maroc, Egypte, Liban, Syrie, Albanie, Serbie), les 4 secteurs portuaires majeurs (Marseille-Fos, Gênes-Livourne-Savone-La Spezia, Venise-Trieste-Ravenne, Barcelone-Tarragone-Valence), les quatre grandes aires culturelles (catholicisme, orthodoxie, islam, judaïsme), les Etats à fécondité élevée, les points de tensions géopolitiques, les principaux flux migratoires (travail, asile), les principaux flux touristiques, les flux de matières premières, de biens manufacturés à faible valeur ajoutée et de produits agricoles, les échanges financiers (capitaux, délocalisations, remises), les 25 grandes métropoles, la limite des « Suds du Nord », la limite des « Nord » du Sud, le quart Nord-Ouest ou (Arc latin), le quart Nord-Est, le quart Sud-Ouest, le quart Sud-Est, le processus de Barcelone

Chiffres clés :

La Méditerranée : 3700 km de long et 46000 km de côtes (de 30 à 500 km de large), 2,5 millions de km², plus de 440 millions d'habitants, plus de 200 millions d'arrivées de touristes internationaux
L'opposition Nord/Sud : le Nord = 40% du poids démographique mais 90% du poids économique
Des écarts importants : 24000\$ par hab en France contre 1500 en Egypte et 1100 en Albanie, IDH de 0,928 pour la France mais 0,602 pour le Maroc

- migrations internationales
- tourisme international
- principaux ports et hydrocarbures
- une grande station balnéaire récente dans un PSEM
- l'urbanisation touristique littorale dans un PSEM
- le développement des cultures irriguées pour l'exportation dans les plaines marocaines
- les modifications de l'habitat rural grâce à l'argent des émigrés dans les montagnes maghrébines

Schéma 1 : les contrastes de développement

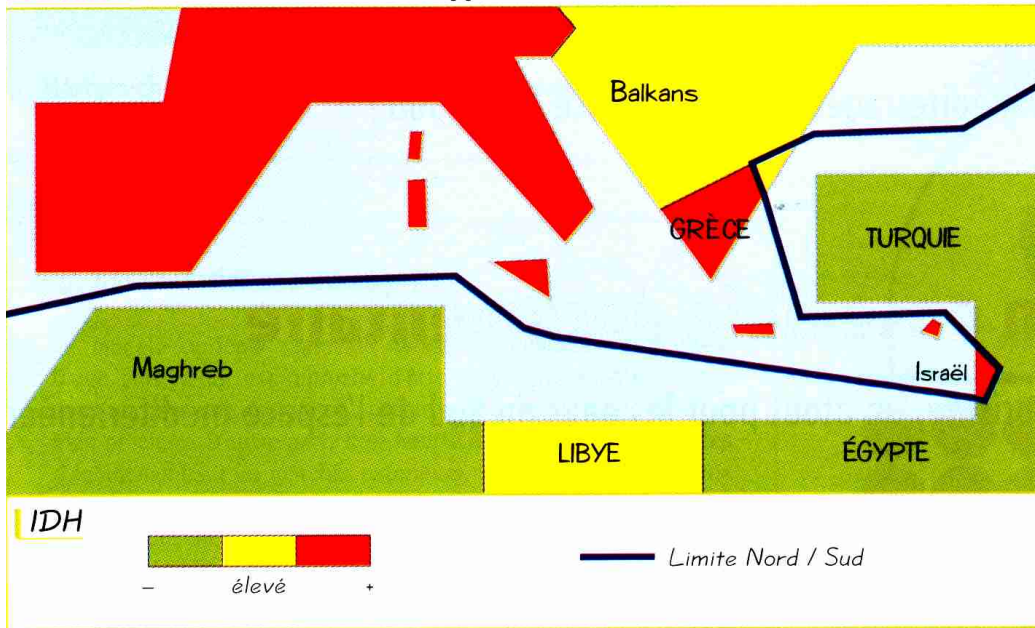
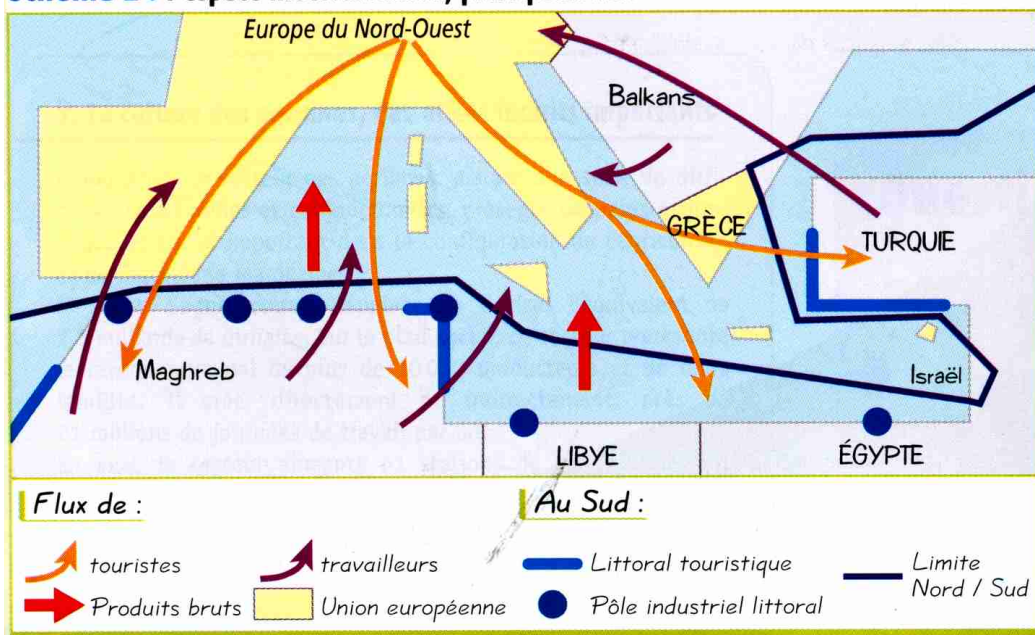
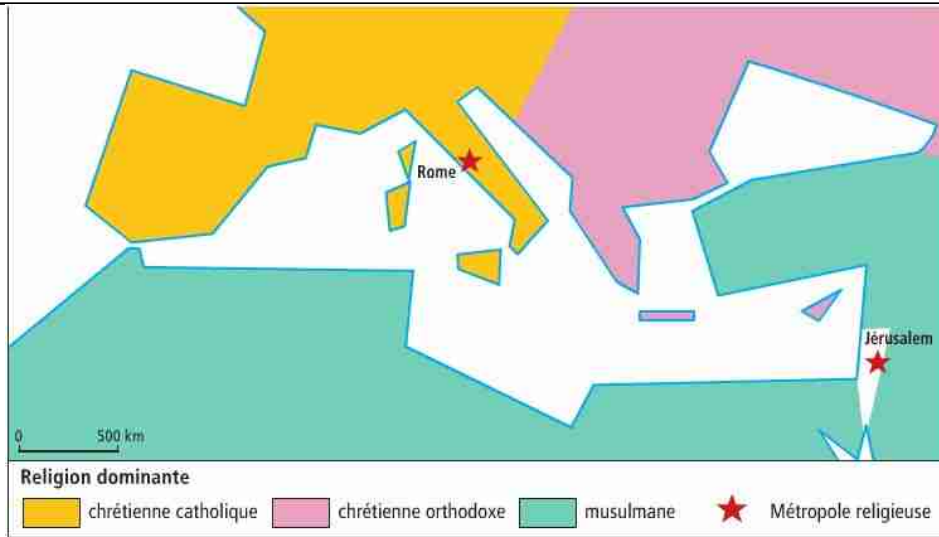
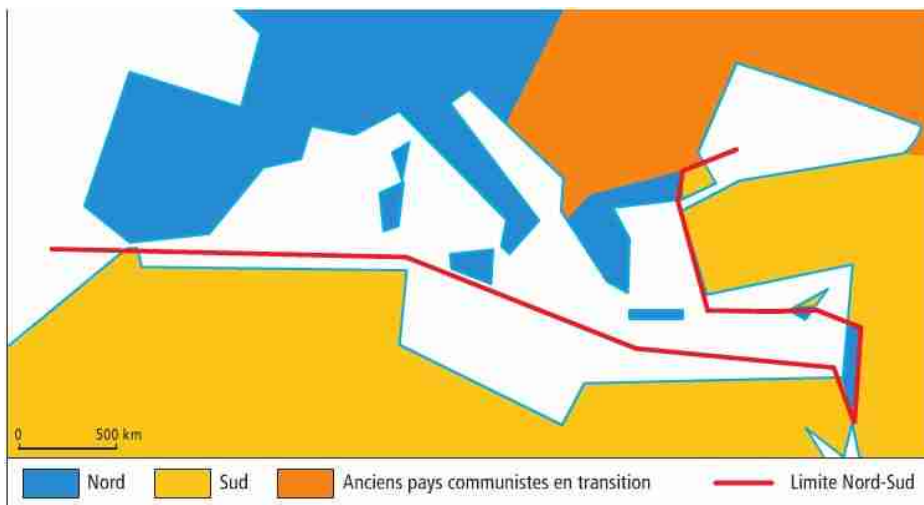


Schéma 2 : l'espace méditerranéen, principaux flux

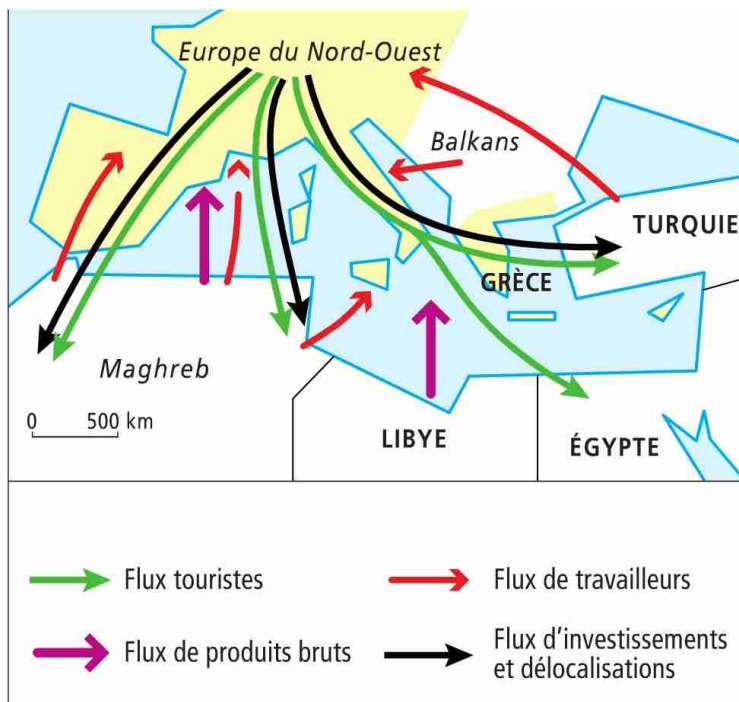




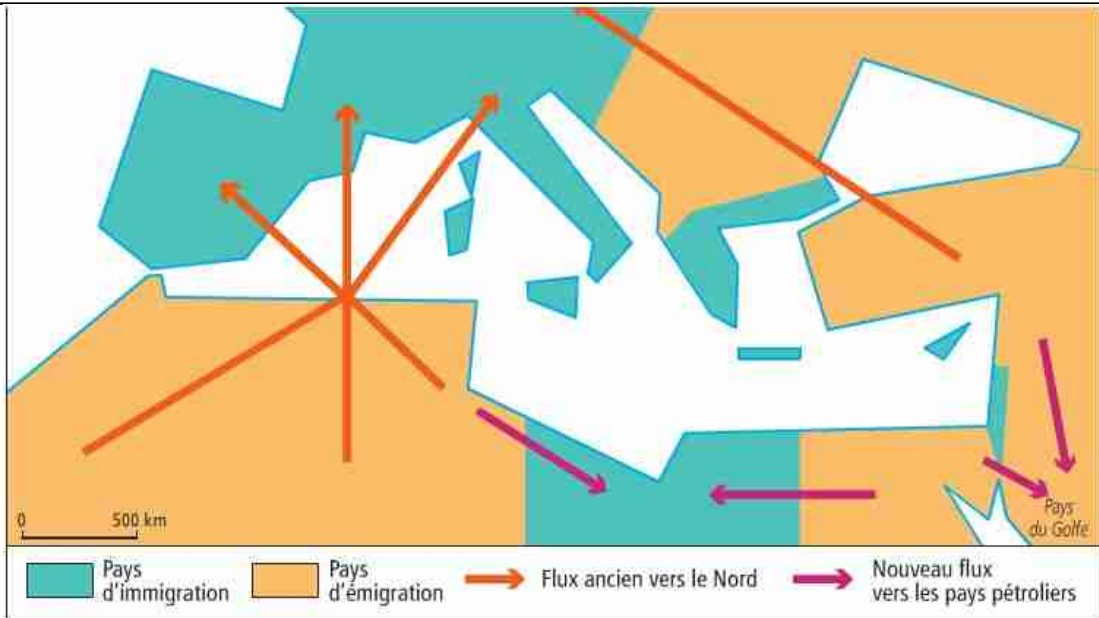
Une interface culturelle ?



Une interface Nord-Sud



Des échanges déséquilibrés



Des migrations intenses

Schéma de l'intensité des flux en Méditerranée

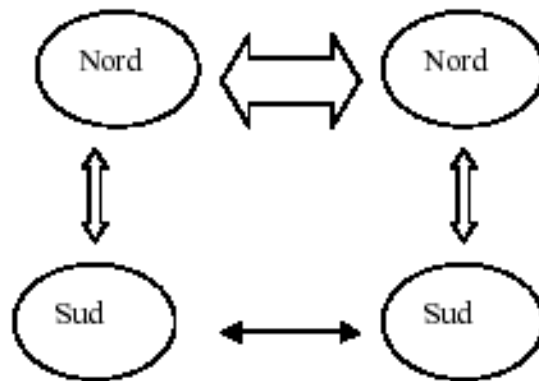
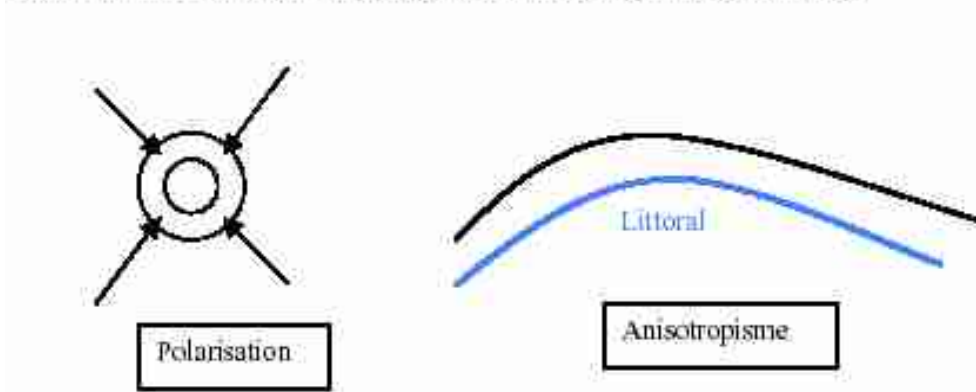
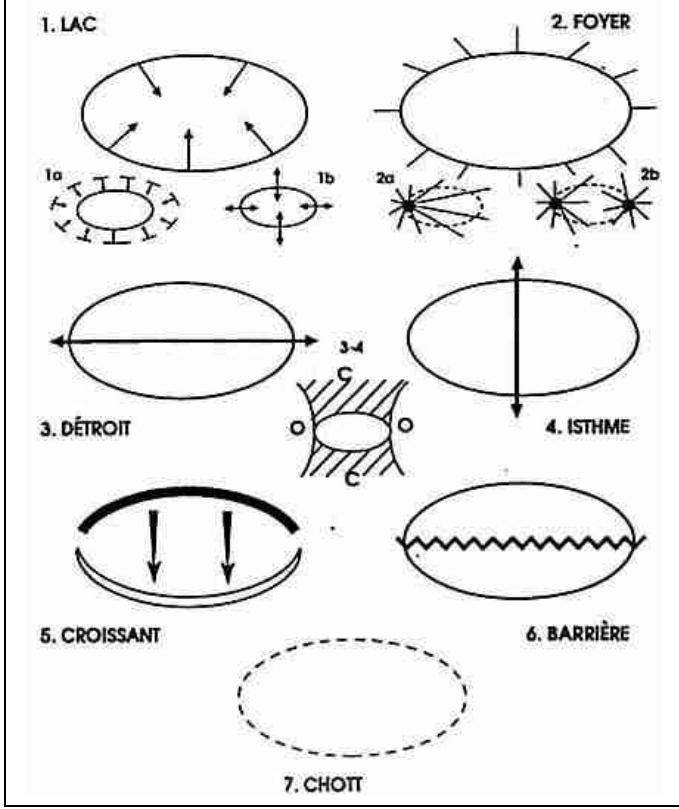


Schéma des formes spatiales d'organisation littorales en Méditerranée :



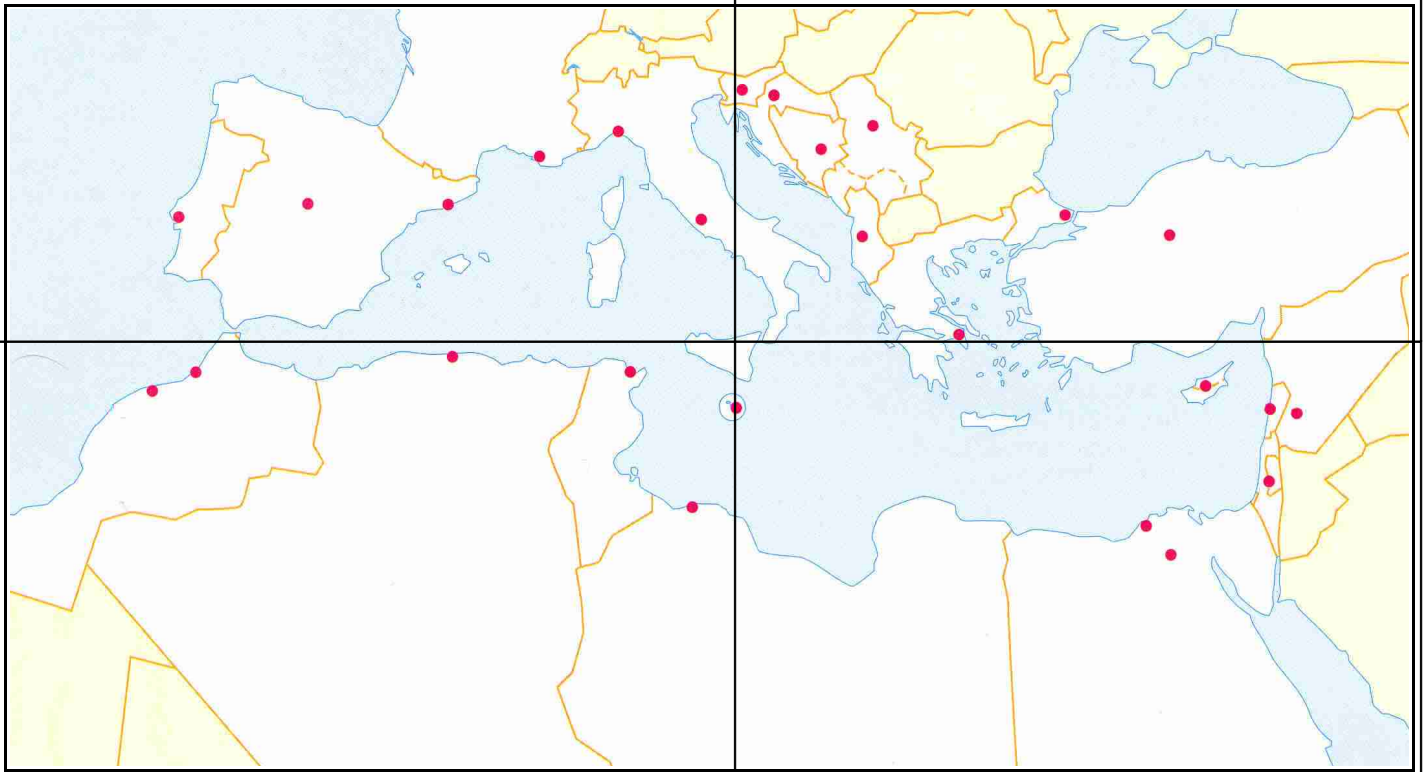
Une Méditerranée aux réalités multiples



L'impact du tourisme balnéaire de masse sur les littoraux méditerranéens

1. Les données géographiques initiales		2. L'impact du tourisme balnéaire de masse		3. Un espace à aménager	
	Collines et plateaux de l'arrière-pays. Agriculture et pastoralisme		Extension du noyau urbain		Le risque des feux
	Plaines littorales discontinues. Cordons littoraux et salines parfois		Immeubles collectifs en front de mer		Les besoins en eau
	Espace maritime. Pêche. Sites portuaires « naturels » dans les baies et criques.		Résidences individuelles		La protection de l'environnement marin
	Port de pêche. Noyau urbain souvent très ancien		Port de plaisance		
	Communications vers l'intérieur		Marina		
			Plages privées. Activités nautiques		
			Autoroutes reliées à l'Europe		
			Aéroport (fréquentation touristique intern.)		

Croquis de synthèse - Séquence n° 3 : Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen






I. Un espace de clivage traversé par des limites de natures multiples

1. Quatre grandes aires culturelles

-  Le catholicisme
-  L'orthodoxie
-  L'islam
-  Le judaïsme

2. De grands écarts de développement

-  Le Nord
-  Les régions intermédiaires ou en transition
-  Le Sud

3. Des dynamiques démographiques différentes


-  fécondité élevée

4. Des tensions géopolitiques

-  Principaux points chauds

II. Un espace de contact marqué par des échanges de natures multiples





1. Les mouvements migratoires, conséquence du développement inégal

-  Les principaux flux migratoires (travail, asile)

2. Un espace touristique au service des plus riches



-  Les principaux flux touristiques

3. Des échanges économiques, financiers et culturels déséquilibrés

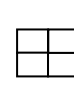
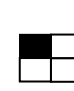
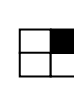
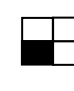
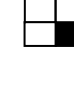
-  Flux de matières premières, de biens manufacturés à faible valeur ajoutée, de produits agricoles
-  Les 4 secteurs portuaires majeurs
-  Les échanges financiers (capitaux, délocalisations, remises)
-  Les métropoles, interfaces privilégiées et lieux d'échanges culturels

III. Quelle intégration de l'espace ?

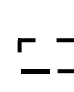
1. Une interface dédoublée

-  Limite des « Suds du Nord »
-  Limite des « Nord » du Sud

2. Des inégalités d'intégration

-  Au Nord, une forte intégration liée à l'Union européenne
Au Sud, manque d'unité
-  Le quart Nord-Ouest (Arc latin) : un modèle d'unification et de développement
-  Le quart Nord-Est : en voie d'arrimage
-  Le quart Sud-Ouest : un Maghreb moteur de l'intégration du Sud ?
-  Le quart Sud-Est : miné par les tensions

3. Quelles perspectives ?

-  Le processus de Barcelone : vers une zone de libre-échange ?